

Octobre 2021

Il est bon de rappeler qu'il y a différentes sources d'informations sur la vie de notre commune et ses environs. Le site internet <http://mairie-saint-ouen-du-breuil.fr> est régulièrement alimenté en articles et photos sur l'actualité communale. Vous y trouverez également la vie associative, des renseignements administratifs....

L'application mobile CC Terroir de Caux vous permet de recevoir des notifications pour rester informé des actualités et des évènements à venir.

Ramassage des métaux ferreux

Les employés procéderont à l'enlèvement de vos ferrailles le lundi 4 octobre à partir de 8 h. Veuillez déposer vos métaux ferreux devant votre portail avant 8 h. *Attention les objets non métalliques et autres encombrants seront laissés sur place.*

Nous mettrons également en place un ramassage de vos tailles de haie le lundi 15 novembre.

Classement et récompenses du concours des maisons, jardins fleuris et potagers

La cérémonie de la fête Saint Laurent au cours de laquelle la municipalité procède à la remise des prix aux lauréats du concours n'a malheureusement pas eu lieu cette année en raison de la crise sanitaire. Les récompenses seront attribuées lors de la cérémonie des vœux aux habitants.

Faisons le point sur les travaux

D'importants travaux d'aménagements et de sécurité ont été réalisés courant juillet et août sur la RD 253 en traversée d'agglomération et aux abords de notre école.

A ce jour il reste encore quelques aménagements à réaliser :

A compter du 7 octobre, le Département va procéder à la **pose de l'abri bus Place Guy de Maupassant.**

Les aménagements en mobilier (bancs) et paysager (plantations) seront réalisés courant de ce mois d'octobre.

Une signalisation au sol pour la sécurité des piétons empruntant la rue Gustave Flaubert dans la nouvelle **zone partagée à 20 km/h pour les usagers de la route** va également être mise en place dans les prochains jours.

Cette zone commence à l'intersection de la Rue Gustave Flaubert, la rue du Stade et l'allée de la Hêtraie jusqu'aux abords de l'école des trois villages.

Une borne de recharge électrique est prévue sur la place Guy de Maupassant, notre dossier est à l'étude auprès du SDE 76.

Cession parcelle ZA Alexandre DUMAS : un compromis de vente de la deuxième parcelle sur la zone artisanale a été signé le 15 août 2021, en vue d'y accueillir l'entreprise Garage de la COTE à Barentin.

Voirie allée de la Hêtraie : Suite à l'étude hydraulique du bassin de la hêtraie afin d'enrayer les problèmes d'inondations des riverains, des travaux de voirie dans l'allée de la Hêtraie seront réalisés par la société Asten en partenariat avec la CC Terroir de Caux semaine 40 et pour une durée de 15 jours, la rue sera barrée sauf pour les riverains.

Eglise : l'essentage en ardoise sous le clocher a été réparé et un entretien du bois de ventilation sous le clocher a été effectué.

Actions sociales

Activités vacances : Les activités vacances se dérouleront du lundi 25 au vendredi 29 octobre, le programme des activités et l'autorisation parentale seront prochainement en ligne sur le site internet <http://mairie-saint-ouen-du-breuil.fr>

Repas des Aînés : Une tradition qui fait son retour en l'honneur des personnes âgées de 60 ans et plus. Avec le contexte sanitaire les participants seront dans l'obligation de présenter un Pass Sanitaire valide à l'entrée de la salle. Le repas se déroulera le dimanche 7 novembre.

Club des Aînés : Le club a repris ses activités dans le respect du protocole sanitaire en vigueur depuis le lundi 20 septembre au chalet de 14 h à 17h.

Des nouvelles de la communauté de communes TERROIR DE CAUX

Les accueils de loisirs :

A partir de 3 ans jusqu'à 17 ans (scolarisés)

Du lundi 25 au vendredi 29 octobre à « Bacqueville en Caux, Luneray, Val de Scie, Tôtes, Longueville sur Scie »

Inscriptions et renseignements 02 35 04 89 40 ou alshtotesvds@terroirdecaux.net

Un ramassage en bus est prévu. (gratuit)

Le RAM :

Propose aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle, des temps d'animation.

Les jeudis 7 et 21 octobre atelier des pitchounes de 9 h 30 à 10h30 au chalet.

Participation gratuite, Inscription obligatoire au 07 77 08 25 75

Convention de partenariat VOLTALIS :

Terroir de Caux s'est inscrit dans le PCAET du PETR Dieppe Pays Normand (Plan Climat Air Energie Territorial), qui fixe des objectifs stratégiques de baisse de 25 % des consommations énergétiques et de réduction de 32% des émissions de gaz à effet de serres de notre territoire à l'horizon 2030. Une convention avec la société VOLTALIS a été signée. Cette dernière propose aux particuliers chauffés au tout électrique un dispositif permettant de piloter votre chauffage tout en contribuant à la transition écologique.

Pour plus d'informations,

les conseillers VOLTALIS peuvent être contactés via l'adresse mail terroirdecaux@votalis.com ou sur le site www.votalis.com